

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00973 Numéro SIREN : 409 943 818 Nom ou dénomination : A2 BUREAU

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2024 sous le numéro de dépôt 1063

BILAN ACTIF

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Dijon

le 06.FEV.2024... sous le n° B 1063

06.FEV.2024

21000 DIJON

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)		20 000		20 000	20 000	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles		9 207	4 237	4 970	2 831	2 139 75.56
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières		30		30	30	
	Total II		29 237	4 237	25 000	22 861	2 139 49.36
	ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes					1 385	1 385 100.00	
Créances (3)							
Clients et comptes rattachés		5 983		5 983	4 262	1 721 40.39	
Autres créances		1 038		1 038	1 639	601 36.66	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		25		25	25		
Disponibilités		13 263		13 263	5 992	7 271 121.33	
Charges constatées d'avance (3)							
Comptes de Régularisation	Total III		20 310		20 310	13 303	7 007 52.67
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		49 547	4 237	45 310	36 164	9 146 25.29

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

30

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	761	761		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	12 966	12 966		
	Report à nouveau	5 366	8 238	2 873	34.87
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 521	2 873	7 393	257.37
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	31 236	26 715	4 521	16.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	42	21	21	98.58
	Emprunts et dettes financières diverses	5 145	4 429	716	16.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 948	3 434	3 515	102.35
	Dettes fiscales et sociales	1 938	1 564	374	23.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	14 074	9 449	4 625	48.95
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	45 310	36 164	9 146	25.29

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 074 9 449

COMPTE DE RESULTAT

ÉTAT FINANCIER

	Exercice N, 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	68 392		68 392	30 911	37 481	121.26	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	100		100	146	46	31.32	
Chiffre d'affaires NET	68 492		68 492	31 056	37 436	120.54	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			17	3	14	474.67	
Total des Produits d'exploitation (I)			68 509	31 059	37 450	120.58	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			40 753	19 545	21 208	108.51	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			21 204	14 397	6 807	47.28	
Impôts, taxes et versements assimilés			152	153	1	0.65	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 468	1 135	333	29.35	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	3	2	56.59	
Total des Charges d'exploitation (II)			63 579	35 233	28 345	80.45	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 930	4 174	9 105	218.11	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		23		18	5	30.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		23		18	5	30.91
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		23		18	5	30.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 953		4 157	9 110	219.17
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 473	1 473	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				1 473	1 473	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		433		189	244	129.13
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		433		189	244	129.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		433		1 284	1 717	133.70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		68 532		32 550	35 982	110.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		64 012		35 422	28 589	80.71
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 521		2 873	7 393	257.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

VERSALYS

A2BUREAU

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €

Siège social : 29 rue Clément Janin 21000 DIJON 409 943 818 RCS DIJON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

Le 30 Juin 2023, à 8 heures, au siège social, les associés de la société à responsabilité limitée A2 BUREAU au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- Monsieur Thierry YVRARD
Propriétaire de 498 parts
- Monsieur Jean Louis TISSOT
Propriétaire de 2 parts

La séance est présidée par Monsieur Thierry YVRARD, gérant associé, qui constate que les associés présents, possèdent 500 parts sociales sur les 500 composant le capital social. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1 le rapport de la gérance,
- 2 le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- 3 les comptes au 31/12/2022, savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe.
- 4 le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

JLT

TM

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;

Puis, lecture est donnée du rapport de la gérance.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

■ PREMIERE RESOLUTION ■

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022, lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 4521 €

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

■ DEUXIEME RESOLUTION ■

L'assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat comme suit :

- Virer le bénéfice net comptable, en report à nouveau 4521 €
- Virer le reliquat en autre réserve

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

■ TROISIEME RESOLUTION-

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

JLT TM

-QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale ratifie que le gérant ne perçoit plus de rémunération pour l'exercice clos le 31/12/2022 ayant fait valoir ses droits à la retraite, il perçoit uniquement le remboursement des frais de déplacements et de représentation remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Et de tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par les associés.

